



Accompagnement à la conduite d'un projet innovant, SélanC

Objectifs

- **Faire émerger un projet innovant au sein d'une PME**
- **Construire un plan d'actions de conduite d'un projet innovant**
- **Recueillir les premiers éléments de faisabilité**

Entreprises bénéficiaires

Toutes les PME qui souhaitent étudier la faisabilité d'un projet innovant.

Notre réalisation

- L'UIMM de Maine-et-Loire et Angers technopole ont créé le programme SélanC pour permettre à vos entreprises d'oser innover en limitant les risques
- En 15 semaines, un chef de projet travaille sur votre projet dans l'objectif de vous dire :

OUI, vous pouvez lancer cette innovation, voici la marche à suivre

ou

NON, ne lancez pas cette innovation, parce que...

Tarif

Nous consulter

Contact

Olivier JEANNEAU

Délégué général – UIMM de Maine-et-Loire

Tél : 02 41 24 26 98